

A L'INITIATIVE DE FO
JOURNÉE D' ACTIONS ET DE GREVE
LE 8 FEVRIER 2007

POUR

- **L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PENSIONS**
- **UNE REFORME DE LA GRILLE INDICIAIRE**
- **L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

2006 a été, une nouvelle fois, une année de perte de pouvoir d'achat pour chaque fonctionnaire.

Si le gouvernement et le ministre de la Fonction publique, viennent de changer de position en réévaluant la valeur du point d'indice, ceci ne règle pas tout !

- ✚ Si l'augmentation de + 0,8 % en février 2007 vaut pour 2006, rien n'est prévu pour les traitements en 2007 et ce, sans négociation avant septembre-octobre 2007 ! avec tous les risques connus, **d'où notre exigence d'une ouverture immédiate de négociations salariales pour 2007.**
- ✚ Les + 0,8 %, au titre de 2006, l'augmentation (+ 0,5 % au 1^{er} juillet 2006) et l'attribution d'un point d'indice uniforme en novembre 2006, ne compensent pas le pouvoir d'achat perdu tout au long de l'année 2006

Ainsi, un adjoint administratif (à l'indice 324 – 7^{ème} échelon) a tout de même perdu 139,02 euros durant l'année 2006 qui ne seront pas compensés par la revalorisation de février 2007 !

Si nous avons obtenu que l'augmentation de la valeur du point d'indice (0,5 % + 0,8 % + 1 point d'indice) corresponde à l'inflation 2006 (1,5 %) en niveau, encore faut-il que les revalorisations soient effectuées tout au long de l'année 2006... et pas en 2007, voire 2008 !

➤ **HALTE AUX PERTES DE POUVOIR D'ACHAT**

Cette augmentation ne prend pas en compte les pertes précédentes. Depuis le dernier accord salarial existant en bonne et due forme, à savoir celui du 1^{er} janvier 2000, les prix ont augmenté de 13,30 % et la valeur du point de 5,95 %, soit 7,35 % de perte !

Ainsi, l'adjoint administratif en question devrait percevoir au moins 130 € mensuels en plus !

➤ **REVALORISATION DE LA GRILLE INDICIAIRE MAINTENANT**

Après « l'accord » du 25 janvier 2006, les revalorisations ci-dessus :

- le minimum de rémunérations sera au 1^{er} février 2007, à 1 274,13 € : soit + 20 € (+ 1,5 %) au dessus-du SMIC !
- Le début de la catégorie B se situe à ce jour, à 90 € au-dessus du SMIC !

Les carrières indiciaires des fonctionnaires étant peu revalorisées et ne prenant plus en compte ni les qualifications acquises, ni l'exercice des fonctions exercées, lorsque les agents partent à la retraite, nombreux sont ceux qui ne perçoivent que le minimum de pension, soit 930,41 euros par mois !

➤ **NON A LA SUPERCHERIE GOUVERNEMENTALE !**

▶ Le 18 janvier 2007, le gouvernement écrit : « *les efforts des fonctionnaires en 2006 permettent une mesure salariale supplémentaire* », « *La mise en œuvre de ces mesures est justifiée car le Premier ministre s'était engagé à ce que les économies générées par les efforts de gestion soient rétrocédées aux agents, à hauteur de 50 %* ».

▶ Le slogan si souvent entendu, « *moins de fonctionnaires, mieux payés !* » permet de justifier des réductions massives d'effectifs !

▶ Révélation supplémentaire : Dans la presse parisienne du 24 janvier 2007 : « Le gouvernement a supprimé plus de postes que prévus », soit près de 25 000 emplois supprimés, au lieu des 5 300 adoptés dans la loi de finances 2006 !, soit 600 millions d'euros de dépenses de personnels économisés, chiffres mis en avant par le Président de la Commission des Finances du Sénat, M. Arthuis.

Et dire que cela se fait avec l'assentiment de trois organisations (CFDT – CFTC – CGC) ! A noter que la CFDT diffuse, le 17 janvier, un communiqué intitulé « *Le ministre de la Fonction publique répond à plusieurs revendications de la CFDT* » et, le 23 janvier, un autre intitulé « *La CFDT appelle à une journée d'actions et grèves le 8 février* », tout en exigeant du ministre qu'il mette en œuvre les engagements pris (formation professionnelle, etc.). Grand écart ? Hypocrisie ?...

Après la supercherie gouvernementale, celle de la CFDT est aussi évidente ! Au moins, la CGC et la CFTC, qui n'appellent pas au 8 février, pourront, quant à eux, « *se regarder dans la glace* » !!!

En totale indépendance, FORCE OUVRIERE a toujours eu, pour seul objectif, l'amélioration de la situation des fonctionnaires et agents publics, par la revalorisation des traitements et pensions, l'attribution des moyens nécessaires à l'exercice de toutes les missions dévolues à la Fonction publique, par la résorption de la précarité et par une réforme nécessaire de la grille indiciaire.

➤ **REVENDIQUER, NEGOCIER, AGIR, RESISTER POUR UN MEILLEUR AVENIR C'EST NECESSAIRE DÈS LE 8 FEVRIER 2007 SUR LES PROPOSITIONS DE FORCE OUVRIERE**

POUR

- l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial, la refonte de la grille et le niveau des pensions
- une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins
- la défense des services publics et de la fonction publique
- l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS, LE 8 FEVRIER 2007

Fait à Paris, le 25 janvier 2007

